



Notre village



Rue de Milly
une entrée qui valorise
notre village



LA VIE DU VILLAGE

03 La plantation d'arbres fruitiers au Monceau, Le ramassage des déchets, L'inauguration de la rue de Milly et de la salle du Conseil municipal, La Fête du village, La Nocturne perthoise, Le Festival, Le pressoir à pommes, Le Forum des Associations, L'exposition de Yannick Dagneau, La Féerie de Noël

COMMISSIONS

04 Urbanisme
06 Travaux-Sécurité-Sûreté
07 Finances
08 Affaires sociales et scolaires

LES ÉCOLES

09 L'école maternelle et élémentaire, Mise en œuvre des classes mobiles, Les écoles et le devoir du souvenir

DOSSIER

10 Le nouveau visage de la rue de Milly

SMICTOM

12 Ensemble changeons, ensemble compostons

PNRGF

13 Le Parc du Gâtinais accompagne nos écoles dans leurs projets

PERTHES ANIMATION

14 Bilan 2023

LES ASSOCIATIONS

15 La Gâtinaise, Nebula Rubia, Le handball, La pétanque, La médiathèque, L'M Active, Le Club de l'Amitié



Notre village

Journal d'informations municipales

Mairie, Place de la Libération, BP 16,
77930 Perthes-en-Gâtinais
Tél. : 01 60 66 10 23
www.perthes-en-gatinais.fr
mairie.perthes77@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Fabrice Larché

Responsable rédaction : Delphine Da Silva Grolleau

Photos : Service communication Mairie

Charte graphique/Mise en page :

Atelier Luc Fornarelli

Impression : Imprimerie Artisanale Barbizon

MAIRIE

Horaires d'ouverture d'accueil au public

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Le samedi de 9 h à 12 h (fermé le samedi en juillet et en août)

Édito



Fabrice Larché

Chères Perthoises, Chers Perthois,

Comme de nombreuses collectivités, nous avons choisi d'abandonner le « support papier » pour notre communication. Guidés par des objectifs d'économie et succombant aux sirènes du « tout numérique » nous pensions pouvoir continuer à vous informer. Las ! L'expérience a montré que ce n'était pas le cas et qu'une grande majorité d'entre-vous était attachée à notre journal municipal. C'est pourquoi nous avons décidé la reparation de « Notre village » et nous en sommes très heureux.

Il redevient le lien indispensable avec vos élus et vous permettra de rester pleinement informés sur la vie de notre commune. Après trois années et demi de mandature, ce numéro est l'occasion de dresser un premier bilan du travail effectué. Croyez-bien qu'il a été intense et toujours guidé par le souci de l'intérêt général et de celui de la préservation du village.

Les projets réalisés en témoignent : réhabilitation de la rue de Milly, de la mairie, du lavoir de *la Pisserotte*, et isolation de l'école élémentaire. Ils renforcent l'attractivité de notre commune mais aussi son image. Perthes-en-Gâtinais s'embellit, Perthes-en-Gâtinais se modernise mais Perthes-en-Gâtinais garde son âme.

Parce que l'époque que nous traversons est celle de l'incertitude, il nous paraît toujours essentiel de protéger notre cadre de vie, de renforcer les liens entre nos habitants et de donner à chacun l'assurance que notre commune bénéficie de nombreux atouts qu'il convient de défendre.

Perthes-en-Gâtinais a la chance de se trouver au cœur du Parc naturel régional du Gâtinais français et de faire partie avec 25 autres communes de l'agglomération du Pays de Fontainebleau. Cet environnement exceptionnel participe de l'attractivité de notre commune. Celle-ci doit être accompagnée avec raison, notamment en ce qui concerne le développement de notre urbanisme. Nous sommes en effet à la croisée des chemins et les choix d'aujourd'hui conditionneront l'avenir de notre village. C'est tout l'enjeu des années qui viennent.

Vous pouvez compter sur notre vigilance et notre engagement.

Bien fidèlement.

LA VIE DU VILLAGE

ce qui s'est passé EN 2023

Février



L'atelier Parc naturel régional du Gâtinais français : plantation d'arbres fruitiers au Monceau.

Mars



Le ramassage des déchets

Juin



L'inauguration de la rue de Milly et de la salle du Conseil municipal.

Juin



La Fête du village.

Juin



La Nocturne perthoisé.

Septembre



Septembre



Le Festival

Jean Baptiste Guegan, Yarol Poupaud, Max Anguson.

Octobre



Le pressoir à pommes.

Septembre



Le Forum des Associations.

Octobre



L'exposition de Yannick Dagneau
Rencontre animalière en photos.

Décembre



La Féerie de Noël.



Pascal Magnier

Commission Urbanisme

Développement économique, Commerce et Artisanat

Préservons NOTRE CADRE DE VIE

Cependant, vigilance et préservation ne sauraient être synonymes d'immobilisme. Les réalisations de ces trois dernières années en témoignent. La planification des projets pour le village, les investissements qui y sont liés, la recherche des subventions constituent l'autre volet de notre engagement au service de notre cadre de vie.

L'URBANISME

Au sein du conseil municipal, une commission a été constituée et travaille avec des agents de la mairie qualifiés. Ce groupe de travail se réunit 4 à 5 fois par an, donne son avis sur l'ensemble des dossiers qui lui sont soumis. Ses décisions trouvent leur base légale dans notre PLU et son règlement, les avis des bâtiments de France, etc.

La veille foncière constitue également une part importante de notre travail afin que les terres agricoles et naturelles ne soient pas détournées de leur objet. Déterminés, nous engageons systématiquement les poursuites que requièrent les comportements délictueux : constructions illégales, dépôts sauvages, défrichements et affouillements, caravanage, etc. Malgré la complexité des procédures, nous restons très vigilants avec trois objectifs : l'observation et le recensement des secteurs à risques, le faire valoir de nos droits de préemptions et l'engagement de procédures pénales et administratives.

En outre, depuis 2021 nous sommes résolument engagés dans la rédaction et la mise à jour des documents légaux et réglementaires qui régissent notre urbanisme :

– La rédaction d'un PLU intercommunal regroupant les 26 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) dont 16 communes du Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF). La démarche est structurée par un bureau d'étude. Les comités techniques et de pilotage se réunissent régulièrement et notre présence y est active.

– La rédaction de la nouvelle Charte du PNRGF (2026-2041), regroupant 70 communes sur deux départements (Seine-et-Marne et Essonne), est structurée sur 3 axes : les ressources et le patrimoine, l'aménagement du

DEPUIS SON ÉLECTION, L'ÉQUIPE MUNICIPALE AGIT AVEC DÉTERMINATION POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE. L'URBANISME ET TOUTES LES QUESTIONS QUI Y SONT LIÉES FONT L'OBJET DE TOUTE NOTRE ATTENTION. C'EST LA PREMIÈRE MISSION QUI M'A ÉTÉ CONFIEE ET C'EST AVEC UNE PARTICULIÈRE VIGILANCE QUE NOUS TRAVAILONS SUR CES DOSSIERS : PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES NOTAMMENT.

nable et l'économie circulaire, la médiation et la transmission.

Ces chantiers importants sont menés selon un processus extrêmement rigoureux avec pour objectifs : une nouvelle charte pour le Parc et un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal début 2026.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE STRUCTURÉ AUTOUR DE DEUX AXES

● Le maintien et le développement du dynamisme de notre village avec ses commerces et ses services, ses sociétés, ses écoles, ses associations mais aussi avec la mobilité en favorisant les déplacements multimodaux et l'accessibilité.

● Les projets permettant d'améliorer notre cadre de vie et de limiter notre impact environnemental sont : la rénovation thermique et la réhabilitation de nos bâtiments, le travail sur l'adduction d'eau (rénovation du château d'eau), l'assainissement et la gestion des eaux pluviales comme l'installation de récupérateurs d'eau de pluie, l'embellissement et la sécurisation de notre village avec pour exemple les rues de Milly et de Fleury. Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique du PNRGF et de la CAPF permet aux foyers de réaliser de substantielles économies.

Toutes ces réalisations sont menées avec le souci constant de la maîtrise de nos finances. La recherche permanente de subventions (État, région, département, PNRGF et CAPF) permet d'anticiper et de diminuer de façon significative le reste à charge pour notre village ■

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Extension

– 40 m² : **DP**
(si **SP** totale ≤ à 150 m²) ;
+ 40 m² : **PC**
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Garage si accolé à l'habitation

– 40 m² : **DP**
(si **SP** totale ≤ à 150 m²) ;
+ 40 m² : **PC**

Portail DP

Mur de clôture, clôture DP

Façades, ravalement, bardage DP

Si teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Veranda, terrasse couverte

≤ 40 m² : **DP**
(si **SP** totale ≤ à 150 m²) ;
+ 40 m² : **PC**
(en zone urbaine y compris les lotissements)

LE POINT SUR LES SUBVENTIONS

Études, programmes et travaux pour les grands projets 2020-2026

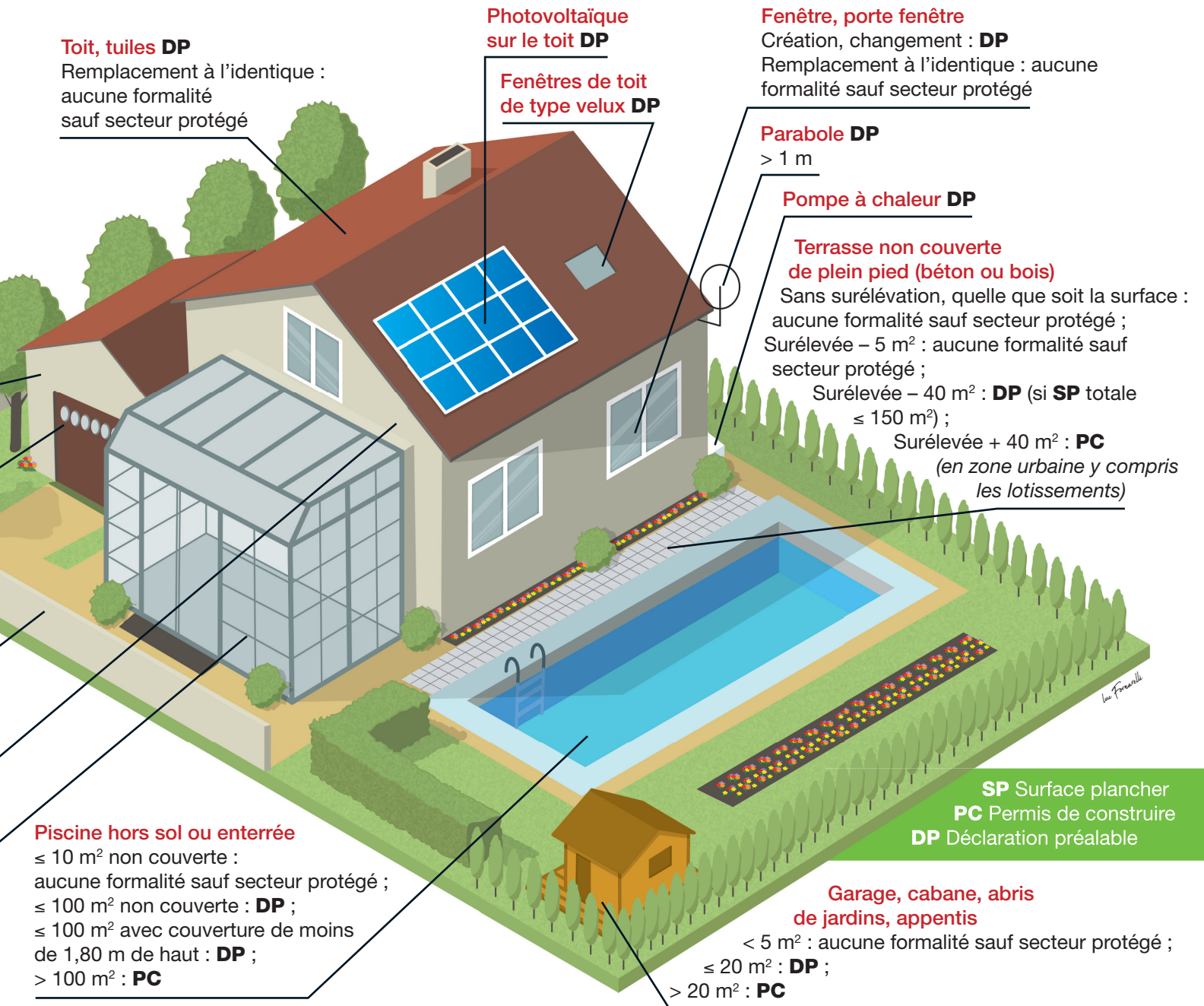
- **Vidéo-protection** / Pour renforcer notre sécurité, la commune s'est résolument engagée dans des travaux de vidéo-protection. L'état, grâce à une subvention de 84 000 €, a permis la réalisation du chantier. La réception et la mise en service ont été réalisées en décembre 2021. Montant total des travaux : 95 000 € HT.
- **Sécurisation rue de Chailly** / Dans le prolongement de la sécurisation des trottoirs de la rue de Chailly, la commune a obtenu, dans le cadre des subventions « amendes de Police » du département une subvention de 9 000 € pour réaliser en 2024 la dernière tranche de travaux rue de Chailly.
- **Réhabilitation de la RD372 (rue de Milly)** / Ce projet tant attendu a été co-financé par la région (250 000 €), le département (35 000 €), le PNRGF (16 000 € pour les études et 25 000 € pour les travaux), l'agglomération du Pays de Fontainebleau pour la reprise des réseaux d'adduction et d'assainissement, la direction des routes pour la chaussée et par la commune. Cette coopération a permis de démarrer les travaux début 2022, la réfection de route au printemps 2023 et la réception du chantier en septembre 2023. Un grand merci aux bureaux d'études Ceramo et agence pour la terre, aux entreprises VRD de la Brie et Chadel. Montant total des travaux : 530 000 € HT.
- **Réhabilitation de la mairie** / À la suite des besoins de mise en conformité de nos bâtiments et suite à l'avis favorable de la commission *Accessibilité*, nous avons entrepris la réhabilitation et l'agrandissement de notre mairie. Cet autre projet co-financé par l'état (39 880 €), le soutien du PNRGF (30 000 €) et la commune, a démarré à l'été 2022 pour une réception des travaux sans retards, grâce à notre architecte Isabelle Pouquet, en février 2023. Montant total des travaux : 260 000 € HT.
- **Équipements pour l'école élémentaire** / À la suite de l'appel à projet numérique « label écoles numériques 2020 », nous avons obtenu une première subvention de 6 000 € pour l'achat de six ordinateurs portables et quatre vidéoprojecteurs interactifs. Notre objectif pour la rentrée 2021 a été de répondre à un nouvel appel à projet « socle numérique » permettant l'achat de classes mobiles

et de vidéoprojecteurs interactifs. Ainsi l'école élémentaire a obtenu 14 000 € de subventions de « France Relance ». Montant total des équipements : 25 600 € HT.

- **Rénovation thermique école élémentaire** / Dans le prolongement de la rénovation énergétique de nos bâtiments, à la suite d'une étude thermique de l'école élémentaire, nous avons pris l'engagement d'utiliser des matériaux biosourcés et de réaliser 50 % d'économie d'énergie sur ce projet. Pour cela la commune s'est associée avec les experts du PNRGF et un bureau d'étude pour monter un nouveau dossier de subventions. Ainsi la commune a obtenu de l'État « relance des territoires » 95 000 €, de la région Île-de-France « Rénovation énergétique des bâtiments publics » 149 000 €. La fin des travaux de la phase 1 (bâtiment principal) est estimée en février 2024, la phase 2 (cantine) en mai 2024.

- **Réhabilitation de la salle des fêtes, relocalisation de la médiathèque, agrandissement des services techniques et construction d'une maison des associations** / Dans le cadre d'un projet global, la commune s'est engagée dans une étude comprenant quatre opérations. Pour cela nous avons obtenu de la région Île-de-France deux subventions « Réflexe bois-biosourcé » de 45 500 € et de 38 500 €. En 2023 ISC architectes a réalisée le programme avec entre autres l'interview des agents et présidents d'associations. Un premier préprojet sera étudié en janvier 2024. En fonction de l'estimation et la faisabilité du projet, nous déposerons des demandes de subventions : à la région Île-de-France « Contrat d'aménagement régional », au département « Fonds d'aménagement communal », à l'état « Fond de concours CRTE » et Fond vert. Nous bénéficierons aussi du soutien permanent du PNRGF.

- **Réhabilitation du lavoir de la Pisserotte** / Impliqués dans la conservation de son patrimoine, la commune a réalisé en 2022 la réhabilitation d'un de ses lavoirs. Accompagnée par le PNRGF pour les études et les travaux pour 25 000 €, nous avons réceptionné le chantier en juin et inauguré avec l'association « la Gâtinaise » en septembre. Montant total des travaux : 34 500 € HT.





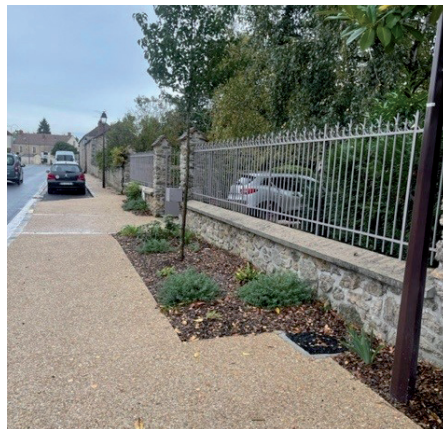
Philippe Macaigne



Jean-Charles Benyakar

Le bilan DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

CONFORMÉMENT À NOS ENGAGEMENTS, NOUS AVONS CONCRÉTISÉ DES PROJETS NÉCESSAIRES À LA SÉCURITÉ ET AU BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE VILLAGE.



- **Réhabilitation de la rue de Milly** : réalisée afin de donner une belle entrée à notre village, elle a aussi permis de régler les problèmes récurrents d'évacuation des eaux pluviales. La reprise de la chaussée entre la Poste et le carrefour de la rue du Dr-Siffre est toujours suspendue à une expertise demandée par l'Agence Routière Départementale à la suite de l'incendie ayant ravagé deux maisons de la rue.
- **Marquages de la rue de Melun** : des places de parkings et les passages piéton ont été redessinés. Le rebouchage peu satisfaisant de nids de poule par les services du département a fait l'objet d'une réclamation de notre part auprès du Président du Conseil départemental.

- **Agrandissement et requalification de la mairie** : les travaux ont permis d'améliorer l'accueil du public ainsi que les conditions de travail des agents de la commune. Ils ont été également l'occasion d'une mise aux normes de l'ensemble du bâtiment. Notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- **Isolation extérieure de l'école élémentaire** : l'utilisation de matériaux bio-sourcés vont permettre de substantielles économies d'énergie tout en offrant davantage de confort à nos enfants et à nos enseignants.
- **Fleurissement des espaces verts** : parce qu'ils contribuent à embellir notre cadre de

vie, ils font l'objet de toutes les attentions de Cécile Fornarelli, conseillère municipale et de nos agents des services techniques.

- **Éclairage public** : nous poursuivons le remplacement des éclairages d'ancienne génération par des LEDs : rues de la Planche, Louis-Rodier, du Dr-Siffre et de la Fosse-aux-moines.
- **Château d'eau** : la défaillance de deux entreprises a retardé les travaux de plusieurs mois. Ils sont désormais quasiment terminés.
- **Rond-point de la rue de Fleury** : attendu et réclamé depuis tant d'années, nos efforts auprès du département de Seine-et-Marne permettent désormais une insertion dans le trafic sécurisée sur l'axe Paris-Fontainebleau.
- **Sous-terrain de la rue de Fleury** : il permet le franchissement sécurisé de la départementale 637 pour les piétons et les cyclistes. La réalisation d'une voie douce entre Perthes-en-Gâtinais et Fleury viendra donner tout son sens à cet ouvrage, le département s'y étant engagé.

Les membres de la commission travaux remercient Jean-Claude, Christophe et Innocent, employés aux services techniques ainsi que Sylvie pour leurs dévouements, leurs engagements afin de répondre avec le plus d'efficacité possible aux demandes des administrés, ceci même dans les moments difficiles. Ainsi, l'accident survenu à Christophe, renversé par un véhicule alors qu'il effectuait la traversée des enfants à la sortie de l'école, qui nous a privé de ses services pendant plusieurs mois ■

REMERCIEMENT

Les TRAVAUX dans l'église

M. Philippe Macaigne depuis 3 ans a mis en place le nettoyage complet des parties hautes dans l'église et cette année la sacristie en plus. Je tiens, au nom de la communauté paroissiale, à le remercier ainsi que les employés communaux Jean-Claude et Innocent. Cinq bonnes volontés ont complété le travail. Qu'elles en soient remerciées également.

Thierry Lorenzato

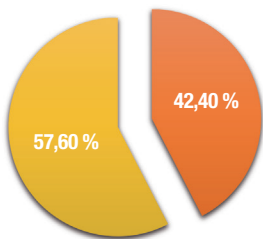


La maîtrise DE NOS FINANCES EN 2023

UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE QUI REND POSSIBLE LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À NOTRE VILLAGE.

€ LE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

1 Répartition par section

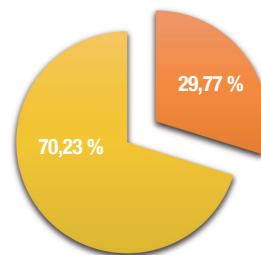


Dépenses

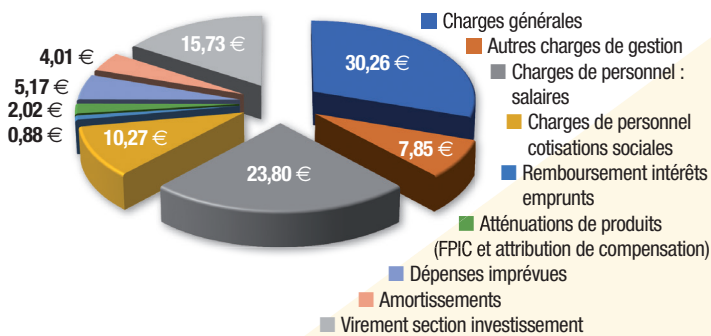
Investissement : 1 567 437,12 €
Fonctionnement : 2 129 490,81 €

Recettes

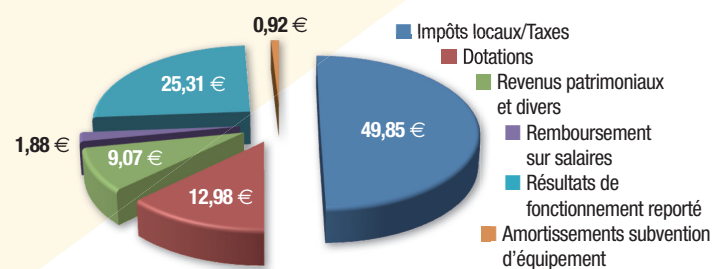
Investissement : 902 740,10 €
Fonctionnement : 2 129 490,81 €



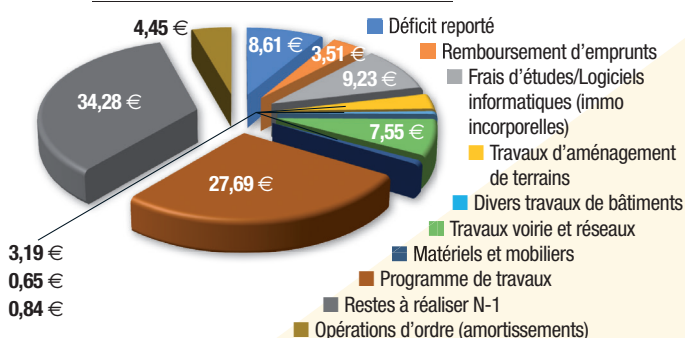
2 Répartition des dépenses de fonctionnement pour 100 €



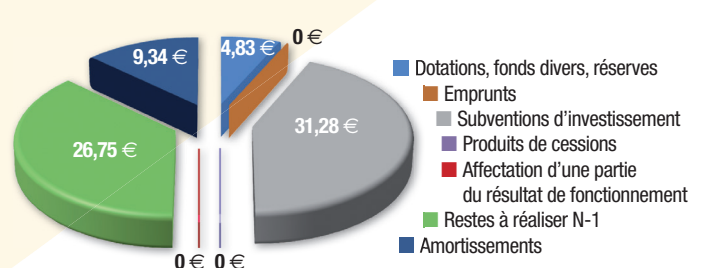
3 Répartition des recettes de fonctionnement pour 100 €



4 Répartition des dépenses d'investissement pour 100 €



5 Répartition des recettes d'investissement pour 100 €





Justine Layet

Plus qu'une aide DES MOMENTS DE RENCONTRE

LE RETOUR DES SERVIETTES EN TISSU À LA CANTINE DES 2 ÉCOLES



Depuis la rentrée de septembre, les enfants des écoles élémentaire et maternelle du village utilisent à nouveau des serviettes en tissu au lieu des serviettes en papier qui étaient employées. La commune entend ainsi participer à l'effort nécessaire en termes de diminution des déchets, tout en sensibilisant les enfants à la question de l'écologie. Certaines sont en plus très jolies : de quoi égayer les tables de nos têtes blondes !

LE PÉRISCOLAIRE

Une joyeuse équipe accueille les enfants du village le matin et le soir en garderie ainsi qu'à l'heure du déjeuner.



PERTHES SOLIDAIRE



À l'approche de Noël, du 1^{er} au 8 décembre, la commune a participé au projet de l'épicerie solidaire « LAFAMISOL ». Le concept était simple, chaque perthois pouvait déposer dans une caisse prévue à cet effet à l'accueil de la mairie, un petit présent de type alimentaire ou d'hygiène. Ces dons

Actions à venir

- Le jeudi 4 avril, de 17 h à 20 h 30, à la salle Fache, Marianne Poirier interviendra pour présenter « l'ardoiz » de La Poste. Il s'agit d'une tablette très simplifiée permettant avec un code unique d'avoir accès à tous les services publics. Entrée libre et sans rendez-vous.
- le 5 mars de 9 h 30 à 12 h : permanence du CCAS à la mairie (assurée par Véronique Lafaurie) pour répondre aux demandes d'aide dans les démarches administratives. Sur rendez-vous.

ont permis de constituer des « paniers de Noël » distribués aux familles bénéficiaires de l'association. Une fois de plus les Perthois ont démontré leur générosité.



UNE MATINÉE CONVIVIALE

La distribution des colis aux aînés, le 7 décembre dernier, a été l'occasion de partager un café dans la joie et la bonne humeur ■



CCAS Centre communal d'action sociale

IL EST CHARGÉ DE PROPOSER DES AIDES ET DE METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET SERVICES VISANT À SOUTENIR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AU SEIN DU VILLAGE.

Voici la nouvelle constitution du bureau suite à la démission des anciens membres :

Les élus



Fabrice Larché
Maire
Président du CCAS



Justine Layet
Adjointe aux Affaires
sociales/scolaires



Patricia Gransart



Myriam Ménager



Sophie Malmanche

Les administrés



Roselyne Rivière



Montaine Proudhon



Véronique Lafaurie



Marianne Poirier

LES écoles

Amandine DENAMUR, directrice de l'école maternelle *La ruche*
Sandie SCHWARTZ, directrice de l'école élémentaire *Les Tilleuls*

Les enfants de la maternelle et de l'école élémentaire se réunissent cette année autour d'un projet centré sur les couleurs. Chaque semaine, tous les élèves, ainsi que les adultes, s'habillent ou portent un accessoire correspondant à la couleur du jour. De plus, des activités en classe sont organisées en relation avec cette couleur spécifique. Ce projet partagé crée un lien entre les deux écoles, le tout dans une ambiance colorée !



Cette année encore, *Maternelle Active* et la commune renouvellent leur engagement à soutenir l'éducation musicale au sein de l'école maternelle. Cette initiative, qui perdure depuis de nombreuses années, consiste à cofinancer l'intervention d'un professionnel de la musique qui interagit avec toutes les classes de l'école maternelle. Chaque élève a ainsi l'opportunité de participer à des séances de musique d'une durée de 45 minutes. Au programme de ces sessions captivantes : chant, percussion corporelle, explo-

ration des divers instruments et découverte de musiques issues de différentes cultures à travers le monde. Chaque semaine, ces moments musicaux deviennent une source de joie et de rassemblement pour tous les élèves. La musique réunit les cœurs et favorise le partage autour de quelques notes mélodieuses. Pour cette année, c'est avec enthousiasme que nous accueillons Jean-Marc Caër, qui guide nos élèves dans l'univers du chant et de la danse. Son objectif est de les préparer pour la réalisation de deux spectacles musicaux mémorables. Nous sommes impatients de vous présenter ces événements exceptionnels. Le prochain rendez-vous est fixé au 14 décembre, une date à ne pas manquer pour célébrer la musicalité et le talent de nos élèves ■

MISE EN ŒUVRE DES CLASSES MOBILES (meubles + ordinateurs) par Christophe Poirier



Équipements pour l'école élémentaire via l'appel à projet numérique « Label Écoles numériques 2020 » subvention 6 K€, marché attribué à Abilitech pour 6 PC et 4 VPI : 11 503,37 € ttc. Objectif rentré 2021 : « socle numérique » ressources numériques et des vidéoprojecteurs interactifs pour un budget de 20 140 € dont 13 570 € de subventions de France Relance soit au total 32 140 € TTC, inauguration le 8 décembre 2022.

11 NOVEMBRE 2023, LES ÉCOLES ET LE DEVOIR DE SOUVENIR

À l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre, et comme chaque année, les élèves de l'école élémentaire et du collège avec leurs enseignants, ont rendu hommage aux enfants de Perthes morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale.

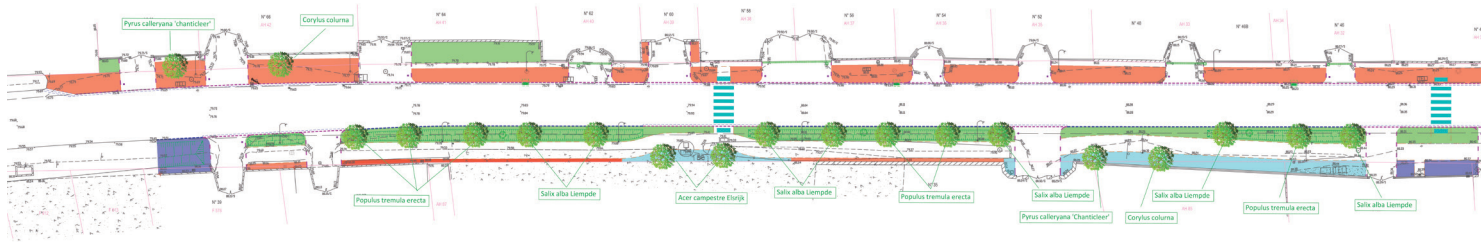
Tout au long de la cérémonie, ils ont montré un grand respect et une belle implication : interprétation de l'hymne national, porte-drapeau, dépôt de gerbe et lecture du message de l'Union des Anciens Combattants par les élèves de CM2.



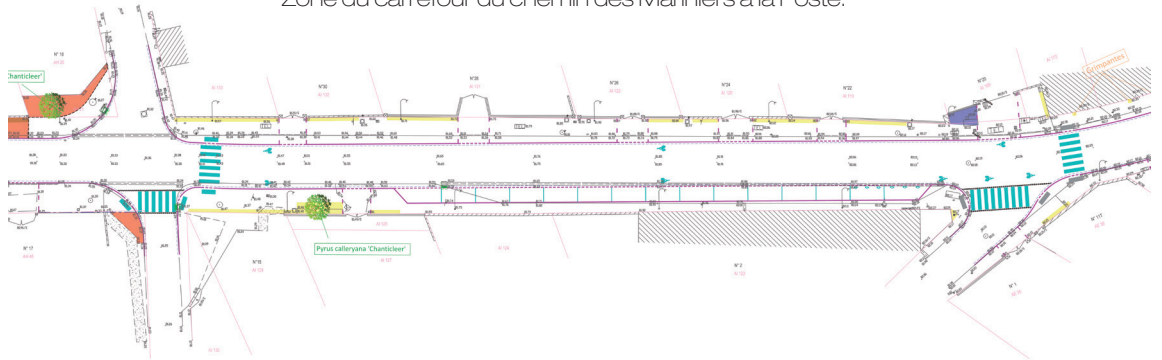
Le NOUVEAU VISAGE

PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE DU VILLAGE LORSQUE L'ON VIENT DE PARIS OU DE LYON PAR L'AUTOROUTE A6, ELLE EST LA PREMIÈRE RUE QUE L'ON DÉCOUVRE DU VILLAGE ET DONC CELLE QUI DONNE SES PREMIÈRES IMPRESSIONS AU VISITEUR. FORCE ÉTAIT DE CONSTATER QUE CELLES-CI NE POUVAIENT ÊTRE QUE MITIGÉES. SI NOS PRÉDÉCESSEURS AVAIENT

Zone de l'entrée de Perthes côté Milly au carrefour du chemin des Mariniers.



Zone du carrefour du chemin des Mariniers à la Poste.



Vraiment, cela était indigne d'un beau village comme le nôtre et si l'on ajoute la question des inondations que subissaient les riverains, chacun comprendra qu'on ne pouvait se satisfaire de cette situation. Il fallait donner du lustre à cette rue, donner de l'éclat à Perthes.

Si les réflexions étaient anciennes, Alain Chambron mon prédécesseur y avait notamment activement travaillé, l'ouvrage n'avait jamais été lancé, d'autres priorités plus brûlantes ayant contraint à ajourner ce chantier d'ampleur.

Sans ignorer les attentes d'autres Perthois habitant d'autres rues du village que notre attention n'oublie pas, décision fut prise dès le début de notre mandat d'attaquer ce chantier. Mon premier adjoint Pascal Magnier partit à la recherche des subventions. Homme de pro-

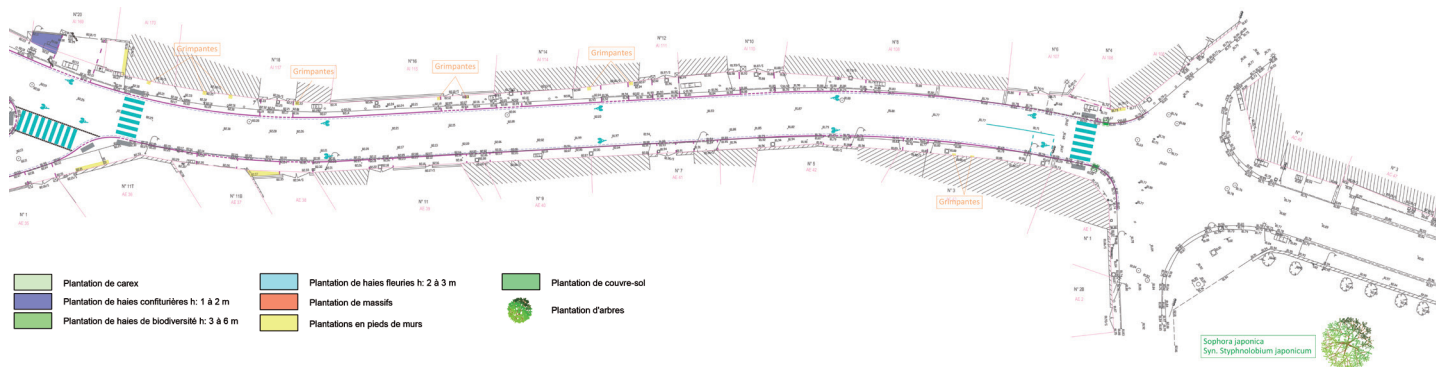
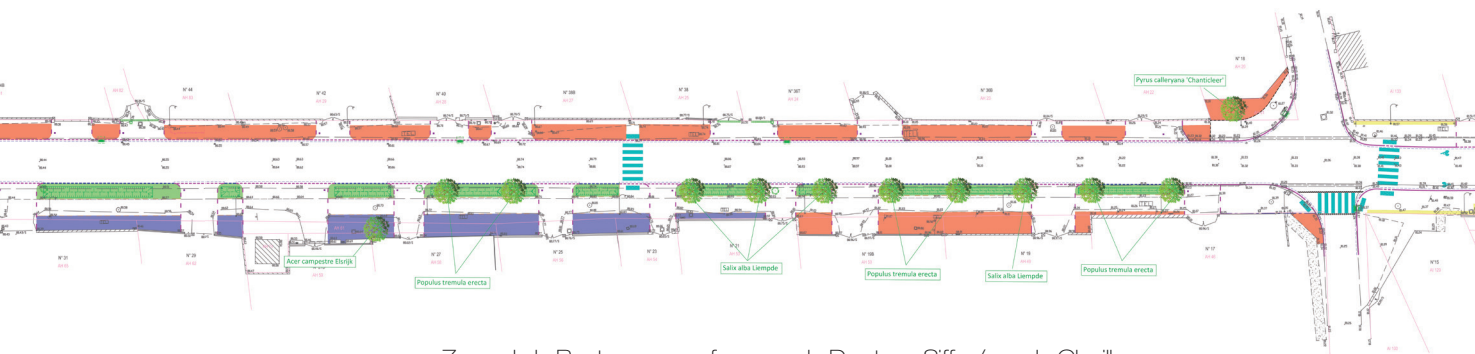


jets s'il en est, il prit en charge le dossier... et son bâton de pèlerin pour aller solliciter nos mécènes habituels : Parc du Gâtinais, région, département et État. Grâce à sa pugnacité,

la chasse fut bonne et les fonds promis permirent de lancer le chantier. Autre pilier de notre équipe, Philippe Macaigne, notre adjoint aux travaux, c'est à lui que l'on doit le suivi de

de la rue de Milly

RÉALISÉ LA POSE D'UN NOUVEL ÉCLAIRAGE IL Y A QUELQUES ANNÉES, LES ABORDS DE CETTE VOIE LAISSAIENT POUR LE MOINS À DÉSIRER. UNE SUCCESSION DE TERRE-PLEINS PLUS OU MOINS ENHERBÉS, DE FLAQUES D'EAU, DE BOUTS DE BITUME, LE TOUT BAINANT DANS UNE BOUE QUE CHAQUE ÉPISODE PLUVIEUX RÉVEILLAIT.



ce chantier important et la prise en charge des relations avec nos prestataires extérieurs. Il est la preuve que ce type de relations peuvent parfois bien se passer !

À ces entreprises, je voudrais dire ma profonde reconnaissance. Les délais ont été tenus, les budgets aussi et leur professionnalisme ne fut jamais pris en défaut. Les riverains les ont aussi appréciés je le sais, en témoignent les attentions qu'ils ont prodiguées aux équipes de chantier, équipes que je souhaite associer à nos très vifs remerciements.

Je souhaite également associer à ces remerciements l'ensemble des équipes municipales, qu'elles soient administratives ou techniques. Chacun a apporté à un moment ou à un autre sa pierre à la construction de cet édifice. Comme pour tous nos projets

leur contribution est déterminante. Je souhaite profiter de ces mots pour leur dire ma reconnaissance et les assurer de ma pleine conscience du rôle central qu'ils jouent dans la commune.

Le résultat de tous ces efforts et du travail de chacun, vous l'avez sous les yeux. Et si Paris a ses Champs-Élysées, Venise son Grand canal, Perthes a désormais sa rue de Milly. Vous apprécierez notre modestie.

Plus sérieusement, cette réalisation s'inscrit dans la volonté de notre municipalité d'embellir le village, de lui donner de la visibilité et, osons-le, un certain standing. Cette politique nous la poursuivrons bien évidemment et les projets ne manquent pas. Tous vont dans le même sens, conserver à Perthes-en-Gâtinais son charme et son attractivité, donner à ceux

qui le peuvent l'envie de s'y installer et chez les autres faire naître une légitime jalousie bienveillante ■

Fabrice Larché

ENSEMBLE **changeons** ENSEMBLE **compostons**

L'OBLIGATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS :
QUELLES SOLUTIONS SONT PROPOSÉES PAR LE SMICTOM ?

Depuis 31 décembre 2023, la loi évolue et nous impose de séparer nos déchets alimentaires des ordures ménagères, pour tous les producteurs, y compris les particuliers. C'est ce qu'on appelle le tri à la source des biodéchets.

Au-delà du contexte réglementaire, il n'est plus possible aujourd'hui, d'un point de vue environnemental, de continuer à transporter et incinérer des déchets composés à 90 % d'eau !

Le tri à la source des déchets organiques (déchets alimentaires et végétaux) est un vrai levier de réduction des déchets. **Les déchets alimentaires représentent en effet 30 % du poids de nos poubelles, soit environ 80 kg par an et par habitant !**

Ces déchets peuvent et doivent être valorisés spécifiquement. Ils représentent une ressource très utile pour enrichir nos sols (par la pratique du compostage) ou produire une énergie renouvelable (par la méthanisation).

Pour répondre à cette obligation, 3 actions :

1) Continuer la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il ne faut pas oublier que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

2) Renforcer le déploiement du compostage partout et pour tous.

3) Déployer des points de collecte en apport volontaire pour proposer une solution complémentaire au compostage.

LE COMPOSTAGE

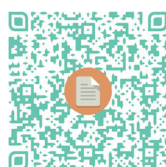
Dans nos communes, nos jardins ou avec nos voisins, le compostage est une solution simple, efficace et accessible au plus grand nombre. Il permet de transformer nos biodéchets en un substrat riche, sans avoir à les transporter. Faire du compost, c'est créer de la matière, c'est créer du vivant.

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR ?

Si vous aussi, vous souhaitez composter, le SMICTOM peut vous conseiller : fini les mauvaises odeurs et le compost tout sec au fond du jardin ! Si besoin, vous pouvez faire l'acquisition de composteurs à partir de 32 €. **Contactez-les au 0800 133 895** (numéro gratuit d'un poste fixe).

GESTION DES BIODÉCHETS

Afin de permettre aux habitants de trier les déchets alimentaires qui ne pourront plus être déversés dans la poubelle classique, des kits de collecte seront prochainement distribués. Les modalités de distribution de ces kits sont les suivantes : un questionnaire en ligne a été créé afin de simplifier la démarche. **Scannez le QR code !**



Les kits seront à retirer à l'accueil de la mairie sur présentation du mail de confirmation. L'agent d'accueil remettra le kit (dans la limite d'un kit par foyer) composé d'un bioseau ajouré, d'un lot de 100 sacs kraft valable pour l'année (soit deux sacs par semaine) et d'un mémo tri.



LA COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pour les foyers ne pouvant pas composter, des points de collecte des déchets alimentaires (animal ou végétal)* seront installés prochainement sur le territoire de notre village. Ces nouvelles bornes feront l'objet de plusieurs phases d'implantation.

* Il est à noter que ce dispositif vient en complément, et non en substitution, du déploiement du compostage.



VOUS L'AUREZ COMPRIS, IL EST TEMPS DE VALORISER NOS DÉCHETS ORGANIQUES ET DE FAVORISER LEUR RETOUR AU SOL AFIN DE S'INSCRIRE DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

Square des Sablons

En partenariat avec HABITAT 77 et le SMICTOM, nous installerons prochainement deux composteurs au square des Sablons : un pour les apports quotidiens et le second pour stocker la matière sèche qui est nécessaire pour structurer et équilibrer le compost (feuilles mortes, broyat de bois...). Pour un bon fonctionnement de ces composteurs, des locataires référents se sont portés volontaires pour assurer le bon fonctionnement du bac. Lors de l'inauguration, une sensibilisation au compostage sera donnée aux résidents.

Le Parc du Gâtinais **accompagne** NOS ÉCOLES DANS LEURS PROJETS

DANS LE CADRE DE SA MISSION ÉDUCATION, LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS SOUTIEN LES INITIATIVES PÉDAGOGIQUES PORTÉES PAR LES STRUCTURES SCOLAIRES, PÉRI ET EXTRASCOLAIRES DE SON TERRITOIRE.

Pour cette année 2023, trois subventions (fonds régionaux) ont été attribuées sur la commune de Perthes-en-Gâtinais :

– 1 140 € POUR LE PROJET « À LA DÉCOUVERTE DES PETITES BÊTES » DE L'ÉCOLE MATERNELLE LA RUCHE

Mardi 6 juin, l'ensemble des classes de l'école Maternelle s'est rendu sur le site de l'ONF à la Faisanderie. Les MS et GS ont bénéficié d'une animation par le personnel sur les 5 sens. Toutes les classes ont pu

faire des activités libres sur place (randonnée, jeu collectif, activités artistiques, etc.). La subvention du Parc du Gâtinais a financé le transport en car et les animations de l'ONF.



– 1 639,82 € POUR LE PROJET « ART AVEC LA FORÊT » DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES TILLEULS

Suite à un projet initié par le cycle 2 qui a abouti à une dotation du Parc du Gâtinais, les élèves des classes de CP/CE1, CE1 et CE2 ont eu la chance de bénéficier de l'intervention de Sentia de l'association *Objectif Terre*. Le thème du projet était l'« Art dans la Forêt ».

Les enfants ont pu fabriquer leur pinceau, leur peinture à partir de pigments, leurs pastels grasses. Ils ont réalisé des peintures, des statuettes ou des poteries. Ils ont bien aimé !



– 2 500 € POUR LE PROJET DE CLASSE ORCHESTRE DU COLLÈGE CHRISTINE DE PISAN



Le Parc subventionne nos projets de rénovation énergétique

Dans le cadre de sa mission *France RENOV'*, depuis 2019, le Parc a financé pour Perthes :

- 4 dossiers dans la cadre du programme d'intérêt général avec **23 255,3 €** ;
- 4 dossiers Hors programme d'intérêt général avec **15 596,15 €** ;
- 1 dossier béton de chanvre avec **10 000 €** de subvention.

Les dossiers (PIG et HPIG) représentent une économie moyenne de **58 %** de la consommation d'énergie primaire et les émissions des gaz à effet de serre réduites de **278,3 tonnes de CO² par an**.



Jean Meseguer, Président

PERTHES animation

L'ARRIVÉE DE L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ FÊTÉE LORS DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ET LES RETARDATAIRES ONT PU ADMIRER LA FÉERIE DE NOËL 2022 DANS LA COUR DE LA MAIRIE. LES FESTIVITÉS TERMINÉES IL A FALLU TOUT DÉMONTER ET RANGER LES ATTRACTIONS POUR ASSURER LA FÉERIE DE NOËL 2023.

● Début juin, nous nous sommes remis en ordre de bataille pour l'organisation et le montage de *la Fête du Village*, du 23 au 25 juin dans une ambiance très chaleureuse. DJ Will à la baguette a animé les soirées musicales, pendant que les nombreux bénévoles s'affairaient pour servir les perthoises et les perthois qui se sont déplacés pour partager ces grands moments d'harmonie et de fraternité. Comme de coutume les œufs collectés le vendredi par les enfants auprès des habitants ont été utilisés pour confectionner les omelettes offertes le dimanche midi à toutes les personnes présentes.

remercions pour leur participation, au cours de laquelle nous avons pressé environ 600 kg de fruits.



● Le troisième jeudi du mois de novembre est LA date à retenir puisque *Perthes Animation* continue de faire perdurer la tradition du *Beaujolois nouveau*. Cette année encore les perthois se sont réunis autour d'un petit verre accompagné d'un plateau de charcuterie.



● Dès la fin du mois d'octobre, les bénévoles « Bricolos » se sont penchés sur *la Féerie de Noël 2023*, la manifestation qui demande le plus de travail à *Perthes Animation*. Il a fallu regrouper les attractions, les vérifier, les réparer, les repeindre, avant de pouvoir les mettre en place dans la cour de la mairie. Du fait du nouvel agencement de la cour, nous vous avons proposé cette année un nouveau parcours avec ses nouveautés surprenantes. La féerie a été inaugurée le 8 décembre, pour le bonheur de tous, petits et grands, et sera visitable jusqu'aux vœux de la municipalité.



Tous nos remerciements aux bénévoles qui œuvrent sans relâche pour que ces manifestations perdurent au fil des années et BIENVENUE à tous les volontaires qui pourraient nous rejoindre dans la convivialité et la bonne humeur.

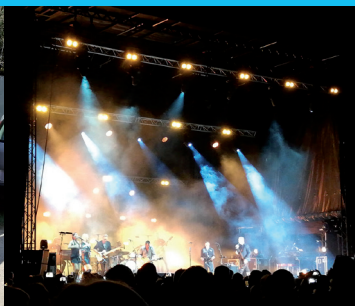
BILAN 2023



- Le dimanche 17 septembre nous étions présents sur le mail pour organiser la « Broc de Perthes », qui se tient depuis quelques années, et a accueilli de nombreux exposants.
- Le samedi 14 octobre, l'animation « Pressoir à pommes » a été très appréciée des enfants et des parents que nous

9 SEPTEMBRE 2023, LE FESTIVAL DU PAYS DE BIÈRE

Perthes Animation a participé comme à son habitude à l'organisation et au montage du *Festival du Pays de Bière* organisé par Henri Quinton. Cette année pour sa 20^e édition, le Festival a rendu un hommage appuyé à *Johnny Halliday* avec encore une fois une programmation haut de gamme : *Jean Baptiste Guégan, Yarol Poupaud, Max Anguson*.



Les Associations

Maxime Gbianza



La municipalité s'engage pleinement à soutenir le tissu associatif local en déployant des initiatives financières significatives. Grâce à des subventions dédiées, à la mise à disposition des salles Raymonde Fache, du gymnase et du dojo elle encourage la vitalité des associations, favorisant ainsi l'épanouissement de projets citoyens. De plus, la mairie joue un rôle actif dans la promotion des événements associatifs en les mettant en lumière sur son site officiel. Le forum des associations, organisé tous les

ans, offre un espace d'échange dynamique où les initiatives locales peuvent être mises en avant, renforçant ainsi le lien entre l'équipe municipale et la communauté associative.

La commune s'attèle à la création d'un espace dédié aux associations, la maison des associations. Cet espace offrira un lieu de réunion convivial et fonctionnel, propice aux échanges fructueux et à la collaboration entre les différentes entités associatives. En investissant dans la construction de cet

espace, la mairie ambitionne de fournir aux associations un cadre optimal pour développer leurs activités. Nous reviendrons plus en détail dans les prochains mois sur ce sujet.

Nous invitons chaleureusement toutes les associations, qu'elles soient déjà établies ou en devenir, à partager leurs idées novatrices. Ensemble, construisons un avenir commun riche en diversité et en initiatives, façonné par la créativité et l'engagement de chaque acteur associatif.

LA GÂTINAISE

Une grande famille !

Le groupe d'Art et Traditions Populaires d'Île-de-France *La Gâtinaise* a été créé à Perthes en septembre 1978 avec quelques enfants et leurs parents. Depuis quarante cinq ans le groupe anime le village avec des danses et des chants traditionnels de notre région mais aussi d'autres régions ou pays. Le folklore d'Île-de-France, peu connu, mérite que l'on s'y intéresse puisqu'il s'agit des traditions de chez nous ! Le groupe participe à des animations ou spectacles (fête du village, journées du patrimoine, veillées, expositions...) et répond aussi aux demandes qui lui sont faites par des comités de fêtes ou de jumelages. *La Gâtinaise* a participé cet été aux fêtes du Lac de Constance en Allemagne à Langenargen avec le comité de jumelage de Bois-le-Roi.

Au fil des années, notre belle brochette de jeunes (perthois, san salvadoriens, dammariens...) est partie pour la grande aventure de la vie et nous regrettons que d'autres ne soient pas venus les remplacer. Cependant, quel plaisir de les revoir dans leur vie d'adultes et d'évoquer avec eux les moments passés ensemble !



Les danses traditionnelles conviennent à tous les âges. Elles étaient l'expression des moments festifs du vivre ensemble. On se détend, on s'amuse, et dans les animations on se fait plaisir et on espère faire plaisir aux autres !

Venez nous rencontrer le mercredi soir à 20 h 30 à la salle Raymonde Fache de Perthes ou lors de nos animations.

NEBULA RUBIA

L'association est née d'une passion et d'un souhait : créer des rencontres artistiques, gratuites et ouvertes à tous, mettre en lumière des artistes, écrivains professionnels et singuliers (perthois et régionaux), sous toutes formes d'expression.

L'organisation d'une « Porte ouverte » en juin 2023 où 3 lieux particuliers d'habitants perthois accueillent 8 artistes/écrivains (dont 3 perthois), nous a convaincus que cette manifestation participe à la vie culturelle de notre village. Dans une perspective d'ouverture culturelle et humaniste, nous avons également présenté quelques œuvres de l'artiste plasticien iranien *Bamdad*.

Une deuxième « Porte ouverte » aura lieu le samedi 15 et le dimanche 16 juin 2024. L'originalité de cette manifestation, est d'ouvrir des lieux particuliers à Perthes (Ateliers d'artiste, Maison d'écrivain, cours et jardins), d'impliquer



Frédéric et Bernadette Rosmy, Alain Michel et Henri Girard.

habitants et commerçants du village, de faire connaître des écrivains, des artistes professionnels sous toutes formes d'expression artistique.

Cette année, 5 artistes perthois, dont 2 affiliés au PNRGF seront invités.

D'avance, merci pour votre soutien à la création artistique et à la vie culturelle de notre village. Nous vous attendons nombreux !

Alain Michel Martin, Brigitte Ringuet, Théo Neptune

06 24 61 24 36 / nebula.rubia@gmail.com / Instagram : [nebularubia](https://www.instagram.com/nebularubia)

LE HANDBALL

Le club de Perthes-en-Gâtinais a été créé en 2015 avec l'aide du Comité départemental de Handball de la Seine-et-Marne.

Avec ses 75 licenciés et ses 7 bénévoles ce club à taille humaine accueille les enfants dès l'âge de 3 ans et ses effectifs sont en très forte progression. Une catégorie dédiée aux moins de 15 ans a été ouverte pour la saison 2023-2024.

Une équipe « loisir adulte » mixte a également été ouverte il y a 2 ans. L'effectif croît d'année en année et des joueurs débutants et confirmés peuvent ainsi évoluer ensemble dans la bonne humeur.

En coordination étroite avec la section handball du collège *Christine de Pisan*, les enfants licenciés découvrent les compétitions scolaires (UNSS) ●●●



... Les Associations

et compétitions inter-collèges) mais aussi départementales pour les catégories de moins de 9, 11 et 13 ans.

La saison 2022-2023 s'est terminée en apothéose pour le club à l'issue de championnats très disputés. Les moins de 11 ans ont terminé à la seconde place du classement général. Face à des places fortes du handball seine-et-marnais, nos jeunes pousses ont su tirer leur épingle du jeu. En moins de 13 ans, dans le cadre d'un partenariat avec le club de Melun, 5 représentantes du club ont très activement contribué à décrocher la 5^e place du classement. Enfin les moins de 13 ans masculin ont terminé 1^{er} de leur championnat.

Une nouveauté cette année, le club s'est rapproché du club de Pontault-Combault qui va permettre à nos licenciés d'assister à un de leur match de Proligue (2^e division).

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à venir faire un essai sur un des créneaux d'entraînement le lundi soir, jeudi soir ou samedi matin.

Renseignant : 06 24 95 59 56.

LA PÉTANQUE François Calazel

Samedi 25 novembre 2023, s'est tenue notre assemblée générale à la salle Raymonde Fache. Nous étions 32 personnes, le président François Calazel a présenté le bilan de l'année écoulée, et bien entendu les difficultés, comme toutes les associations, de recruter de nouveaux membres. La soirée s'est terminée par un excellent repas organisé par les membres du club. Beaucoup de travaux ont été effectués par les bénévoles au boulodrome cette année, et autofinancés intégralement par le club. Nous avons amélioré le club house avec une annexe du style pergola et agrandi considérablement l'espace jeu de 850 m². Je remercie tous ces bénévoles qui ont donné de leur temps et œuvré toute l'année pour faire vivre notre association.

Pour 2024, nous souhaitons voir l'effectif de notre club augmenter avec de nombreux nouveaux joueurs, et sportivement recueillir de meilleurs résultats pour la saison 2024. Nous recrutons donc !

Pour votre information, le club est ouvert tous les jeudis soir à partir de 20 h, les samedis et les dimanches à partir de 15 h.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir nous voir au boulodrome route de Chailly.

LA MÉDIATHÈQUE

Des nouvelles

Ce local plus grand tant attendu prend forme, c'est à l'étude. Cela nous permettra d'aérer nos collections, d'accueillir les scolaires dans de bien meilleures conditions, d'aménager des espaces où on pourra consulter des ouvrages, où on pourra échanger, lire, prendre son temps ! Où on ne se bousculera pas ! En attendant, nous sommes toujours dans la salle *Raymonde Fache*.

Heures d'ouverture / Scolaire : Mercredi 15 h à 17 h 15 ; Vendredi 16 h à 17 h 30 ; Samedi 14 h 30 à 16 h 45 / Vacances : tous les samedis de 14 h 30 à 16 h 45. Inscription gratuite

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L'M Active, l'association de parents de l'école élémentaire *Les Tilleuls*, vient de voir le jour. Toute fraîche elle aura pour but de faire plaisir aux élèves du CP au CM2 en collaboration avec les projets de l'équipe éducative.

LE CLUB INFORMATIQUE

de Saint-Fargeau-Ponthierry

Une antenne a été créée à Perthes en 2018 avec le concours et l'aide de la municipalité. Accueilli avec succès dans notre village, cette antenne prospère dans une ambiance conviviale. Elle est ouverte à toutes et tous sans condition, la seule est de posséder un ordinateur portable. Une cotisation annuelle de 15 € pour être membre du club. Actuellement, il y a 127 adhérents au club dont 18 adhérents + 2 amateurs à Perthes.

Les cours diversifiés et les aides sont destinés à celles et ceux qui éprouvent des difficultés pour manipuler et communiquer avec l'ordinateur, le téléphone... par créneaux de 1 h 30 et par atelier (débutant(e), initiation, administration ameli, impôts, photo...) se déroulant le vendredi matin de 9 h à 12 h, salle *Raymonde Fache*.

Tous renseignements à l'adresse mail : club.infor.sfp@gmail.com ou sur place, salle Raymonde-Fache le vendredi entre 9 h et 12 h (Chantal et Christian). Président : Marc Tissinier, 06 70 87 62 11.



LE CLUB DE L'AMITIÉ Bernard Hurtard

Le Club de l'Amitié a organisé le samedi 9 décembre son traditionnel repas de Noël. 86 personnes ont partagé ce moment très convivial.

ÉTAT CIVIL

Naissances

28 janvier 2023
Luliana HUIBAN
28 janvier 2023
Ariel LOPEZ LEFEVRE
25 février 2023
Léa BRIGAUD
10 mai 2023
Thomas FLOREA
07 juin 2023
Daphné ANDRÉ SUDRES
07 septembre 2023
Eloi SAUNIER MAHIEU
02 novembre 2023
Énys SGHAIER
07 novembre 2023
Roxane GOUFFON
17 novembre 2023
Léandro DUPART
20 novembre 2023
Elia CHAVENEAU DUPUY

Mariage

15 avril 2023
Balint BARTHA et Marie DUBAILLE
05 août 2023
Stéphane VADINO et Valérie TRENTESAUX
09 septembre 2023
Yann CERFONTAINE et Coralie BESNEVILLE
18 novembre 2023
Lucas LOGER et Kauany LEMES DOS SANTOS

Décès

05 janvier 2023
Miguel DAS NEVES
31 janvier 2023
Colette SOTTILE épouse de Serge MASINO
02 mars 2023
Léonie MICHELET
21 mars 2023
Michel BOUQUET
04 mai 2023
Roseline LOUP épouse de Gérard BOLMIER
05 mai 2023
Albert DESAINJORES époux de Andrée TOURET
07 juin 2023
Claude DUMAZEDIER époux de Alain WILLAUMEZ
05 juillet 2023
Christiane CALLANT épouse de Bernard HURTARD
07 juillet 2023
Concepcion SUEIRO-SAMPEDRO
veuve de Graziano MENEGUZZI
10 juillet 2023
Christiane HURE épouse de Bernard MULLER
10 août 2023
Esther SOKOLOWSKI veuve de Jacques GIROUARD
03 octobre 2023
Gérard VASELIN époux de Yvette BLONDEL
18 octobre 2023
Françoise HUC épouse de Michel TOUFFET
10 novembre 2023
Jacky LAMBERT époux de Eliane PAIN
23 décembre 2023
Pierre WAEFFLER époux de Christiane HAAS



Josette Girard, née Moro le 22 janvier 1911 à Niort, nous a quitté le 7 décembre 2023. Retraîtée de la banque, elle avait quitté Ablon avec sa famille pour venir s'établir à Perthes et avait rejoint l'équipe municipale de Robert Mattioda en 2008. Elle a été une élue attentive aux autres, active dans le domaine social, le soutien aux personnes âgées et la sauvegarde du patrimoine, toujours présente aux animations. Elle a aussi été très active à la paroisse. Elle avait dû quitter Perthes et vendre sa maison de la rue de Milly pour pouvoir s'occuper au mieux de son mari devenu progressivement aveugle. Très marquée par le décès d'une de ses filles chéries, elle s'est éteinte à Melun. Nous garderons tous le souvenir de son sourire permanent qui illuminait son visage radieux et de sa joie de vivre communicative. Adieu chère Josette !

Gérard Poirier

AGENDA

3 février

LOTO MATERNELLE ACTIVE

10 février

LOTO AS PÉTANQUE

16 mars

CARNAVAL MATERNELLE ACTIVE

27 avril

LOTO AS PÉTANQUE

28 avril

VIDE TA CHAMBRE MATERNELLE ACTIVE

1^{er} juin

NOCTURNE PERTHOISE

15-16 juin

PORTE OUVERTE NEBULA RUBIA

22 juin

FÊTE DES ÉCOLES ET KERMESSE DE MATERNELLE ACTIVE

28-29-30 juin

FÊTE DU VILLAGE

